



Sommaire

● Insolite de la semaine...	1
●● La femme la plus honnête du monde !	1
● Actualités	1
●● Le superviseur a la main lourde avec UBS France	1
●● Le taux du Livret A devrait encore baisser	1
●● Accord à l'arraché sur les faillites bancaires	2
●● Les banques se défendent de ne pas prêter suffisamment	2
●● La commission et la BEI veulent soutenir les prêts aux PME.....	2
● Nouvelles Offres	2
●● 250 millions prêtés à des PME innovantes	2
●● Une carte Visa pour majeur protégé	3
●● Une double protection pour la vie numérique.	3
●● Nouveaux services sur GAB	3
● Distribution	3
●● Une agence bancaire du futur à Lille	3
●● Les banques à la conquête des PME.....	4
●● Assurance-vie : l'avance qui vous dépanne	4
●● Crédit Agricole crée une banque d'affaires en région.....	4
● Moyens de paiement	4
●● Le paiement à distance chez les sociétés non bancaires	4
●● Société Générale teste le paiement sur mobile	5
● Technologie	5
●● Un club « big data » pour les services financiers	5
● Réglementaire	5
●● Clarifier la publicité sur l'épargne	5
●● Vers une réglementation du crowdfunding.....	5
●● La Matmut signe un partenariat avec Mutlog .	6
●● BNP Paribas et Galeries Lafayette.....	6
●● Rabobank envisage plusieurs options pour sa filiale BGZ.....	6

● Insolite de la semaine...

●● La femme la plus honnête du monde !

Une enseignante américaine au chômage depuis plusieurs mois a rendu à la banque Chase un **sac rempli de billets qu'elle avait trouvé au bord d'une route**. Le sac perdu renfermait la somme de 20 000 dollars. La bonne samaritaine a été récompensée de 500 dollars.



Libération ● 24.06.2013 ● [La femme la plus honnête du monde](#)

● Actualités

●● Le superviseur a la main lourde avec UBS France

L'ACP a prononcé une **sanction record de 10 millions d'euros à l'encontre d'UBS France**. Il est reproché à la banque « d'avoir attendu plus de 18 mois avant d'entreprendre la mise en place des procédures d'encadrement et de contrôle nécessaires pour remédier au risque de non-conformité de son activité transfrontalière », selon le communiqué de l'Autorité.

UBS envisage de porter un recours devant le Conseil d'Etat. La sanction précédente la plus élevée infligée par l'ACP pour insuffisance de contrôle interne atteignait 800 000 euros, aux dépens de la Bred (4 millions avaient été demandés à la Société Générale dans l'affaire Kerviel).



L'Agefi ● 27.06.2013 ● [Le superviseur a la main lourde avec UBS France](#)

●● Le taux du Livret A devrait encore baisser

Le taux du placement préféré des français va certainement baisser début août. En effet, ce taux est calculé en fonction de l'inflation qui est



particulièrement faible (+0,8 % sur un an en mai). Actuellement le taux du Livret A s'élève à 1,75 %, il a déjà été abaissé de 0,5 point le 1^{er} février dernier.

En mai le placement a essuyé une **décollecte nette de 60 %** par rapport au même mois de 2012.



Le Figaro • 22.06.2013 • [Le taux du Livret A devrait encore baisser](#)

●● Accord à l'arraché sur les faillites bancaires

Les ministres européens des finances ont trouvé un **accord sur le degré de flexibilité** à laisser à chaque état dans la résolution des **crises bancaires**. Ces nouvelles règles entreront en vigueur en 2018.

Ainsi, si une banque a des problèmes, un **ensemble unique de règles dans toute l'Europe** permettra de décider qui paie la facture. **Un recours à l'argent public** sera toujours possible. Les Etats souhaitant de la flexibilité devront imposer, en premier lieu, des pertes aux créanciers et actionnaires à hauteur de 8% minimum du passif des banques. Ce n'est qu'à cette condition que pourra intervenir un **fonds national de résolution** et si nécessaire des ressources nationales ou européennes avec la possibilité de **recapitalisation directe par le MES** (dans une limite de 5% du passif de la banque) c'est-à-dire le fonds de secours de la zone euro financé par les contribuables européens.



La Tribune • 27.06.2013 • [Accord à l'arraché sur les faillites bancaires](#)

●● Les banques se défendent de ne pas prêter suffisamment

A en croire les banques, le financement des PME ne serait nullement un problème, contrairement à ce que

prétendent celles-ci. Pourtant, les chiffres sont là : le **crédit** au secteur privé a **fléchi de 0,9% en avril**, dans la zone euro, soit un douzième mois de recul d'affilée, selon la Banque centrale européenne (BCE). Une situation d'autant plus préoccupante que « les prêts bancaires représentent 95% du financement des PME européennes », rappelle Delphine d'Amarzit, chef du service du financement de l'économie, à la direction générale du Trésor. Contrairement aux Etats-Unis, où le financement des entreprises est beaucoup plus « désintermédié », c'est-à-dire assuré par les marchés financiers.

La faible dynamique du crédit aux entreprises ne correspond pas à « une raréfaction de l'offre mais résulte plutôt du mouvement de déstockage entrepris par les PME », compte tenu de la mauvaise conjoncture économique, précise Delphine d'Amarzit. Benoît Coeuré, membre du directoire de la BCE, invoque également la future réglementation de Bâle III qui pèsera sur la capacité de ces dernières à prêter.

La Tribune • 24.06.2013 • [Les banques se défendent de ne pas prêter suffisamment](#)

●● La commission et la BEI veulent soutenir les prêts aux PME

La Commission et la Banque européenne d'investissement proposent au Conseil Européen trois dispositifs pour **encourager le crédit et la titrisation**. Les trois dispositifs consisteraient à **mobiliser 10,4 milliards d'euros de fonds européens**, notamment des fonds structurels. Ces fonds permettraient d'offrir une garantie aux banques qui accordent des prêts aux PME et de garantir les portefeuilles de prêts aux PME appelés à être titrisés. Ces dispositifs permettraient également de **débloquer jusqu'à 100 milliards d'euros de prêts pour les PME**.



L'Agefi • 25.06.2013 • [La Commission et la BEI veulent soutenir les prêts aux PME](#)

● Nouvelles Offres

●● 250 millions prêtés à des PME innovantes

Le réseau des **Banques Populaires** va lancer un **prêt à taux réduit, Innov&Plus**, à





destination des **PME innovantes**. Ce prêt sera **garanti à 50 % par le Fonds Européen d'Investissement (FEI)**, filiale de la Banque Européenne d'Investissement. Il sera commercialisé en septembre et s'adressera aux **entreprises de moins de 500 salariés**. Il permettra de financer les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les besoins en fonds de roulement des entreprises. Les montants consentis varieront de 25 000 à 7 millions d'euros pour un remboursement s'échelonnant de 2 à 7 ans.

Le Parisien • 24.06.2013 • [250 millions prêtés à des PME innovantes](#)

●● Une carte Visa pour majeur protégé



La filiale du groupe La Poste crée un support rechargeable dédié aux **personnes placées sous tutelle, curatelle forcée ou sauvegarde de justice avec mandataire**.

Cette carte Visa de retrait et de paiement international intègre un **double contrôle**. Le porteur majeur protégé dispose d'un code confidentiel pour les retraits et les achats. Il consulte le solde disponible et les opérations réalisées. Le représentant légal dispose de son propre espace de gestion accessible à distance pour gérer la carte. Le plafond d'utilisation hebdomadaire en paiement et en retrait peut être modifiable à tout moment par ce dernier.



IL Y A 3 BONNES RAISONS DE CHOISIR LA CARTE MAJEUR PROTÉGÉ !

1. Une carte de paiement et de retrait internationale Visa simple d'utilisation.
2. Une aide pour faciliter le quotidien du majeur protégé et de son représentant légal.
3. Une plus grande autonomie pour le majeur protégé dans le cadre de son régime de protection.

Publi News • 25.06.2013 • [Une carte Visa pour majeur protégé](#)

●● Une double protection pour la vie numérique

Gras Savoye lance le contrat « **e-Protect** » pour la **protection des risques de la vie numérique** combinant sécurité en ligne et assurance.

Face à l'explosion de la cybercriminalité et à l'usage croissant d'Internet, l'accompagnement des consommateurs dans leurs usages devient capital pour éviter les catastrophes.

La solution "e-Protect" vise cet objectif. Elle comprend une **protection numérique**, sous forme d'une clé de sécurité fournie par le prestataire Demat Store, garantissant une navigation sans risque. Elle propose également une **couverture juridique** contre l'usurpation d'identité et l'utilisation frauduleuse des moyens de

paiement. Cette double approche de la protection est une première dans l'assurance.



C'est pas mon idée • 26.06.2013 • [Une double protection pour la vie numérique](#)

●● Nouveaux services sur GAB

En juin 2010, **Wells Fargo** était le premier à déployer l'envoi par e-mail des reçus de retraits d'espèces sur ses guichets automatiques de banque. Il poursuit sa stratégie de développement de nouveaux services en proposant l'envoi et l'accusé de réception par **message texte** à partir de ses 12 000 GAB.

Get Cash	Available balance after transaction Total balance after transaction	\$1,169.73 \$2,002.35	Show Balances YES
Select Receipt	Email Receipt twister02@gmail.com Your Most Used	Send Receipt My wells Fargo.com Inbox	Text Receipt (415)-555-5525
No Receipt	Print Receipt	<small>You provide express consent to receive a text at your phone. Message and data rates may apply. Electronic receipts are sent within 15 minutes.</small>	

bankinnovation.net • 17.06.2013 • [Nouveaux services sur GAB](#)

● Distribution

●● Une agence bancaire du futur à Lille

Ouverte en 2012, une agence **pilote lilloise** propose de nouveaux services susceptibles d'être déployés dans le reste du réseau : un écran pour suivre en temps réel les opérations réalisées par son conseiller, des **tablettes numériques** pour choisir un forfait bancaire ou des entretiens à distance par **visiophonie**. Dans certains cas la **signature électronique** est proposée et permettant ainsi l'envoi du contrat par messagerie. Au rang des expérimentations à venir la **biométrie** est déjà prévue et devrait permettre de payer en utilisant son empreinte digitale pour authentifier la transaction.



cBanque • 25.06.2013 • [Une agence bancaire du futur à Lille](#)

●● Les banques à la conquête des PME

Depuis 2009, **HSBC** a construit un réseau de dix « corporate banking center » visant la clientèle des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de plus de 50 millions de chiffre d'affaires, avec trois salles de marchés décentralisées à Lyon, Lille et Bordeaux.

Fin 2009, **BNP Paribas** a ouvert sa première « Maison des Entrepreneurs », elle en compte 60 aujourd'hui en plus de ses agences et ses « centres d'affaires ». La banque a également ouvert une dizaine de « Pôles Innovations ».

Les Echos • 28.06.2013 • [Les banques à la conquête des PME](#)

●● Assurance-vie : l'avance qui vous dépanne

Méconnue mais offerte par une majorité de contrats, **l'avance** est apparentée à un prêt consenti par l'assureur et gagé sur l'épargne de l'assuré. Elle permet au titulaire d'un contrat d'assurance-vie de demander à son assureur une avance sur son contrat (jusqu'à 80 %) au lieu de souscrire un crédit à la consommation ou d'effectuer un retrait sur son contrat d'assurance-vie. Le coût est plutôt modeste et le remboursement sans frais.

L'assuré paie un taux d'intérêt équivalent au rendement brut du fonds en euros de l'année précédente. En parallèle, l'épargne, considérée comme non sortie du contrat continue à rapporter des intérêts. Les assureurs appliquant des frais fixes, le coût total de l'avance est de moins de 2 % des sommes empruntées.

L'assureur ne prélève aucun frais lorsque l'assuré rembourse. De plus, la somme avancée n'est pas imposable contrairement à un retrait qui peut déclencher l'imposition. La seule contrainte liée à l'avance est la restitution du montant dans un délai de trois ans, renouvelable une fois.



Le Monde • 24.06.2013 • [Assurance-vie : l'avance qui vous dépanne](#)

●● Crédit Agricole crée une banque d'affaires en région

**Deux caisses régionales du Crédit Agricole (Alsace-Vosges et Lorraine) ont lancé une offre de banque d'affaires régionales dédiée aux entreprises.** Elles sont accompagnées dans cette création par Crédit Agricole CIB. L'objectif est de répondre aux **problématiques de transmission, croissance externe ou de financements structurés des PME de taille intermédiaire.**

Un grand nombre de transmissions d'entreprises auront lieu dans les prochaines années, une centaine d'opérations potentielles ont été recensées.

La mise en commun des ressources entre différentes caisses, à l'exemple de celle réalisée pour créer la banque d'affaires Alsace-Lorraine, va se décliner à l'ensemble du territoire.

Les Echos • 28.06.2013 • [Crédit Agricole crée une banque d'affaires en région](#)

● Moyens de paiement

●● Le paiement à distance chez les sociétés non bancaires

Le **groupe de média online Hi-Media**, spécialiste de la monétisation de l'audience sur Internet, a annoncé le **lancement d'une plate-forme de paiements bancaires en ligne baptisée HiPay TPP.**

Hi-Media propose depuis 2003 aux éditeurs de contenus digitaux une solution de micro paiement sur facture des opérateurs télécom. En 2009, il fait une première incursion sur le marché monétique avec la création d'un porte-monnaie électronique, qui compte désormais 2,5 millions de porteurs. La **nouvelle plate-forme bancaire** est destinée à accompagner le développement à l'international. Elle intègre un module **de détection de fraude personnalisable.**



Crédit Mutuel Arkéa et BNP Paribas se lancent dans la course en multipliant les partenariats avec ces concurrents d'un nouveau genre.

hi-media

Groupe media on-line

Les Echos • 27.06.2013 • [Le paiement à distance chez les sociétés non bancaires](#)

●● Société Générale teste le paiement sur mobile



Société Générale expérimente le **paiement sans contact sur mobile** (avec Visa) à Strasbourg, ville pionnière du paiement sans contact. Avant une généralisation à tous les clients de la ville à la rentrée, quelques clients de la banque vont pouvoir installer sur leur smartphone une **nouvelle application de paiement** fournie par Société Générale. Son fonctionnement est classique : pour les montants de moins de 20€, la transaction sera validée en approchant le téléphone du terminal de paiement. Pour les montants supérieurs, il faudra saisir un code personnel sur le mobile.



C'est pas mon idée • 22.06.2013 • [Société Générale teste le paiement sur mobile](#)

● Technologie

●● Un club « big data » pour les services financiers

Les entreprises du secteur financier doivent gérer au quotidien de nombreuses données favorisant ainsi l'émergence du concept de Big Data. La société 10gen, éditeur de MangoDB a ainsi créé un club : "Financial services Advisory Group", regroupant quelques acteurs des services financiers tels que Barclays, Goldman Sachs ou encore MetLife. Il a pour objectif d'identifier des opportunités stratégiques pour

sa technologie. Le principal intérêt de cette initiative est de dépasser le stade de la réflexion purement technologique, pour travailler sur les **usages en ciblant les besoins des services financiers**. Ainsi, il est possible de voir fleurir des innovations en matière de gestion de l'information.



C'est pas mon idée • 24.06.2013 • [Un club « big data » pour les services financiers ...](#)

● Réglementaire

●● Clarifier la publicité sur l'épargne

Le **pôle commun à l'ACP et à l'AMF** s'est fixé en 2013 trois chantiers pour **améliorer la protection des épargnants**. Outre celui du « crowdfunding », il va travailler sur une **doctrine commune pour clarifier les publicités des produits d'épargne**. Il s'agira par exemple de préciser comment doivent être présentées les garanties sur capital, et d'établir les responsabilités, en matière de publicité, de chacun des intermédiaires entre le producteur (assureur, société de gestion) et le distributeur final.

Les Echos • 25.06.2013 • [Clarifier la publicité sur l'épargne.](#)

●● Vers une réglementation du crowdfunding



La finance participative manque d'un **cadre réglementaire européen**. L'AMF pourrait modifier son règlement général pour aider les PME à se financer.

PME Finance, association qui fédère les acteurs professionnels du financement des PME, vient de proposer la **création d'un statut européen spécifique « crowdfunding »** : celui d'établissement européen de financement participatif et au niveau français celui d'établissement de financement participatif.



Les Echos • 25.06.2013 • [Vers une réglementation du crowdfunding](#)

- Fusions-Acquisitions ● Partenariats
- La Matmut signe un partenariat avec Mutlog

La Matmut et la Mutuelle du logement (Mutlog) viennent de signer un partenariat concernant des produits d'**assurance-emprunteur**. Grâce à l'expertise que lui apportera Mutlog sur ce marché, la Matmut mettra en œuvre une **offre d'assurance-emprunteur et complètera ainsi son offre assurantielle**.

Deux nouvelles offres, "Assurance emprunteur Matmut Altus" et "Assurance Emprunteur Matmut Seniors", seront disponibles à la mi-octobre 2013.

News Assurances Pro • 26.06.2013 • [La Matmut signe un partenariat avec Mutlog](#)

- BNP Paribas et Galeries Lafayette

Après six mois de négociation, **BNP Paribas** et **Galeries Lafayette** se lancent dans le processus d'évaluation du prix à payer en cas de rachat de **LaSer Cofinoga par BNP Paribas**. Cette société codétenue par les deux groupes est spécialisée dans le crédit à la consommation.



La lettre de l'expansion • 24.06.2013 • [La lettre de l'expansion](#).

- Rabobank envisage plusieurs options pour sa filiale BGZ

Selon un quotidien polonais, **Rabobank** pourrait vendre sa filiale polonaise **BGZ** cette année pour 2,7 milliards de zlotys (635 millions d'euros).

Le néerlandais **ING**, les français **BNP Paribas** et **Crédit Agricole** ainsi que le polonais **Getin** ont été cités parmi les racheteurs potentiels. Rabobank étudie des options stratégiques au sujet de BGZ. Une porte-parole a déclaré "Il se passe tellement de choses sur ce marché en ce moment que nous essayons de déterminer la meilleure stratégie"[...]. "Ce n'est pas forcément une vente."



Rabobank

Les Echos • 28.06.2013 • [Rabobank envisage plusieurs options pour sa filiale BGZ](#)



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes

csaconsulting est devenu en près de 18 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et financiers, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Flux & Moyens de Paiement, Maîtrise des Risques & Contrôle Interne, et Pilotage Commercial et Financier.